

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2023

Dans un contexte de sortie de pandémie de Covid-19, le déficit de la sécurité sociale devrait s'améliorer en 2023 (déficit prévisionnel de -6,8 milliards d'euros versus -17,8 milliards d'euros en 2022), en raison notamment d'une baisse de 10,5 milliards d'euros des dépenses exceptionnelles liées au Covid-19. Le déficit devrait ensuite se creuser de nouveau et se stabiliser aux environs des -12 milliards d'euros en 2026.

Du 20 au 26 octobre, l'Assemblée nationale examinera le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2023 (PLFSS 2023).

Le projet, qui sera examiné au Sénat du 7 au 11 novembre prochain, intègre des mesures importantes comme le renfort du virage préventif, l'amélioration de l'accès à la santé pour tous, la construction d'un nouveau service public de pour l'accueil du jeune enfant, le renfort de la politique de soutien à l'autonomie ou encore la lutte contre les abus et la fraude sociale.

Lors de ce Morning, nous reviendrons sur la situation financière actuelle de la sécurité sociale, nous présenterons les mesures importantes du PLFSS 2023 et tâcherons d'apporter des pistes de réflexion sur les impacts métiers et techniques engendrés par le projet de loi.

INTERVENANTS

Pascale QUENNELLE - Partner

Ancienne directrice technique en assurances de personnes et ancienne auditrice de l'IHEPS, Pascale, Partner Forsides, développe et conduit des missions de conseil dans les métiers de la santé et de la prévoyance dans le domaine actuariel.

Anne-Sophie MOLINES - Senior Manager

Actuaire, Senior Manager chez Forsides, Anne-Sophie est intervenue sur des sujets liés à des évolutions de produits santé et prévoyance.

Thomas CARLIER - Manager

Manager Forsides, Thomas a conduit de nombreuses missions en lien avec les métiers de la santé et de la prévoyance, en souscription et inventaire notamment. Il est également intervenu sur des missions Solvabilité 2 (Pilier 1, ORSA) et a exercé dans le courtage en réassurance à Londres.

DÉROULEMENT

8h30 – 8h40 : Etat des lieux du système de santé français

8h40 – 9h10 : Les principales mesures du PLFSS 2023

9h10 – 9h30 : Les principaux impacts pour l'assurance

9h30 – 9h40 : Conclusion et temps d'échanges



En visioconférence

Ouverture à partir de 8h15

Le lien sera transmis avec la confirmation d'inscription